

EXAMENS D'ENTRÉE

DANSE CONTEMPORAINE CYCLE SPÉCIALISÉ

- SESSION MAI 2025 -

DATE ET PROGRAMME

Admissibilité : Vendredi 02 mai 2025

Un cours de danse contemporaine : technique 1h15 + atelier 15 minutes (durée : 1h30)

À l'issue de l'admissibilité, les candidats sont ou non retenus pour l'admission.

Admission : Samedi 03 mai 2025

Un cours de danse contemporaine : classe de 45 minutes + apprentissage d'une variation 45 minutes (durée : 1h30)

ET

Un entretien sur les motivations du candidat (durée maximum : 10 minutes)

Lieu d'examen :

Studios de danse des Abbesses – 8 rue Véron Paris 18ème – Métros « Pigalle » ou « Abbesses »

Tenue obligatoire pour les filles : Justaucorps, collant sans pieds

Tenue obligatoire pour les garçons : Tee-shirt et pantalon près du corps

Limite d'âge :

À partir de l'entrée en seconde

ET

Moins de 19 ans au 31 décembre 2025.

Les demandes de dérogation à la limite d'âge doivent être adressées à

Pierre-Yves AUBIN, pierre-yves.aubin@paris.fr Adjoint à la Direction pour la danse.

Inscriptions :

Ouverture des inscriptions : 10 février 2025 à 10h00

Clôture des inscriptions : 17 mars 2025 à 15h00

Aucune convocation postale ou mail ne sera envoyée au candidat.

L'ordre de passage sera disponible en ligne sur le site du CRR de Paris 7 jours avant la date de l'examen.